

nous n'ayons confiance en ces groupes de gens, comme ces associations de producteurs de bestiaux, je pense que tout le régime démocratique croulerait.

Nous avons eu ce soir un témoignage de cette philosophie centralisatrice—ce désir du Nouveau parti de tout commander par le gouvernement fédéral, d'imposer sa volonté aux provinces, d'imposer sa volonté à des associations professionnelles comme celle-ci. Beaucoup d'entre nous sont prêts et ont toujours été prêts à soutenir que le Parlement doit faire confiance à divers groupes de gens qui se sont réunis librement au Canada pour exécuter leurs projets. Une question bien claire a été soulevée ici aujourd'hui, et je pense que l'honorable député et ses amis regretteront au cours des quelques prochaines années le genre d'observations qui ont été formulées au comité ce soir et ces attaques violentes contre les associations professionnelles. Ces associations d'éleveurs ont fait un bon travail pour améliorer les caractéristiques d'élevage des bestiaux au Canada.

**M. Peters:** Le ministre vient de nous servir un tas de bêtises. Je n'ai pas dit que l'association était mauvaise, même si je crois qu'elle a commis des erreurs. Ce que je critique, c'est l'action ou l'attitude du ministre même. Je ne pense pas que ces fonctionnaires aient la compétence voulue pour donner des conseils dans ce cas et, soit dit en passant, ils n'ont donné aucun conseil dans ce cas particulier. Le D<sup>r</sup> Leslie circulait dans les couloirs en distribuant des exhortations, mais il ne s'est pas mêlé de l'affaire et on n'a pas eu recours à ses conseils techniques. Les spécialistes se sont prononcés, et ils venaient tous des collèges de médecine vétérinaire du gouvernement provincial; il est donc certain que le gouvernement fédéral ne peut se prévaloir des progrès techniques réalisés par le collège de médecine vétérinaire de l'Ontario pour se vanter des merveilleuses réalisations de son ministère. Ces spécialistes sont de l'Ontario; ce sont des spécialistes de premier plan du collège de médecine vétérinaire et d'agriculture de Guelph, en Ontario. Si le ministère veut s'attribuer le mérite de tout cela, je trouve qu'il y va un peu fort.

Ce qui m'a impressionné, c'est que le D<sup>r</sup> Leslie a paru souhaiter une condamnation encore plus que l'avocat. Je crains qu'il ne soit nécessaire de reprendre la cause et de laisser les honorables députés juger eux-mêmes, en racontant l'histoire comme on présenterait un plaidoyer. J'espérais que le ministre étudierait ma demande—je n'ai pas vraiment formulé de jugement sur la présente affaire—mais que le ministère consentirait à réexaminer cette

affaire en vue d'établir l'ascendance des bovins, d'étudier la question des éléments sanguins et d'insérer quelque chose à cet égard dans la loi sur les bestiaux. Cet élément rouge exerce une grande influence sur la reproduction de toutes les générations, et pourtant le ministère n'a pas jugé bon de faire quoi que ce soit à ce propos en apportant une modification à la loi. Il me semble que nous entretenons en l'occurrence un gros ministère dont les états de service sont à peu près les mêmes que ceux de la Direction des enquêtes sur les coalitions. Les plaintes sont nombreuses, mais les condamnations sont rares, et c'est aussi le cas du présent ministère. Ses états de service sont piètres. Nous n'allons pas en blâmer l'association des éleveurs de Holstein et de Friesian, et qu'on n'aille pas nous accuser de l'avoir blâmée. Elle surveille l'application de la loi dans la mesure où on le lui demande, mais le ministère n'a prévu aucune sanction dans la loi et ne s'est pas donné la peine de la mettre à jour. A mon sens, la loi est désuète. Sans doute a-t-elle été révisée en 1952 en même temps que d'autres lois, mais elle retarde sur les connaissances techniques que possède aujourd'hui le collège de médecine vétérinaire de l'Ontario.

**Des voix:** Dix heures!

(Rapport est fait des résolutions adoptées ce jour par le comité des subsides, lesquelles sont agréées.)

#### TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**L'hon. M. Pickersgill:** Le leader de la Chambre nous donnerait-il les dernières nouvelles au sujet des travaux que le gouvernement nous réserve d'ici la fin de la semaine?

**L'hon. M. Churchill:** Nous poursuivrons demain l'étude des crédits du ministère de l'Agriculture, puis nous passerons aux crédits du ministère des Postes. Demain soir, j'annoncerai au besoin un autre ministère dont les crédits seront mis à l'étude cette semaine si la Chambre dispose rapidement des crédits de l'Agriculture.

**L'hon. M. Pickersgill:** Faut-il en conclure que nous continuerons mercredi à étudier des crédits?

**L'hon. M. Churchill:** En effet, nous avons l'intention de continuer l'étude des crédits mercredi. Cela vaut aussi pour jeudi et vendredi.

(A dix heures, la séance est levée d'office, en conformité du Règlement.)